

Compte Rendu des visites aux institutions partenaires de l'INSAH

Par Dario Berardi

Dans le cadre des activités du projet d'Assistance Technique de Michigan State University pour la mise en ligne des bases de données de l'INSAH, on avait prévu de réaliser un certain nombre de visites aux institutions de recherche de la sous-région pour évaluer l'état de leurs équipements IT (hardware et software) et, par conséquent, leurs besoins éventuels pour participer activement au projet de décentralisation des informations.

Compte tenu des restrictions budgétaires de cette phase du projet, seulement deux importantes institutions de recherche du Mali ont été sélectionnées pour cette évaluation: il s'agit de l'Institut d'économie Rurale (IER) et l'IPR/PRA de Katibougou.

Une équipe de l'INSAH, constitué de Madame Fadima Diarra, Aguibou Coulibali et Dario Berardi, a ainsi visité le 27 avril 2007 l'IER et le 4 mai 2007 l'IPR.

IER

L'équipe a eu une rencontre de travail avec le Directeur Général Adjoint (Monsieur Mamadou Cissé) de l'IER et le Chef du Bureau Documentation Information et Publication (Monsieur Lassana Sacko); par la suite, l'équipe a travaillé avec Monsieur Diarra Madian, responsable informaticien de l'IER, et Monsieur Adama Coulibaly, Responsable du Service Documentation.

Des différentes rencontres on peut retenir les éléments suivants de réflexion:

- l'IER est très intéressé à participer au projet de décentralisation de l'information;
- l'IER gère 3 bases principales: une base sur les projets, la base documentaire et une base sur le personnel. Il existe aussi un répertoire des technologies, mais il ne s'agit pas d'une base de données, mais plutôt d'une publication.
- L'IER est organisé en 6 centres de recherche: 1 pour Gao, Tombouctou et Kidal; 1 à Kayes; 1 à Sikasso; 1 à Ségou; 1 à Mopti et 1 à Bamako et Koulikoro. L'échange d'information entre les centres ne se fait pas encore à travers Internet, mais plutôt à travers des personnes qui voyagent entre les centres. Au niveau de Bamako, le centre a une connexion Internet (LS à 64 Kbit avec AFRIBONE) de bonne qualité qui devrait se transformer en ADSL sur la base d'un nouveau contrat que l'IER est en train de finaliser directement avec la SoTelMa et qui devrait permettre aussi de relier les 6 centres de recherche. Ainsi, nous pouvons affirmer qu'il n'existe aujourd'hui aucun empêchement d'ordre technique pour la participation de l'IER au projet de décentralisation de l'INSAH.

Concernant les bases de données, nous pouvons dire que :

- La base sur les projets est une base de données bien structurée qui a été développée par l'Assistance Technique Hollandaise. Elle permet un accès différencié en fonction des droits d'accès. Elle est apparemment à jour et elle pourrait représenter un vif intérêt pour le projet

INSAH.

- La base documentaire est basé sur ISIS et sur WINISIS. Elle est constitué d'un peu moins de 7000 références bibliographiques. La bibliothèque de l'IER est utilisé par des utilisateurs internes et externes à l'institut. La base documentaire n'est pas exploitable sur le réseau et cela est ressenti pas les responsables comme une importante limitation.
- La base sur le personnel est réalisé en ACCESS, mais, à différence de la base sur les projets, elle nous semble pas très bien conçu, avec des problèmes de relations entre les différentes tables et, sur tout, elle n'est pas à jour.

L'institut dispose d'un serveur sous LINUX Red-Hat qui est utilisé exclusivement en tant que mail-serveur. Le parc machine totalise à peu près une cinquantaine de PC qui sont sur un réseau local. Il existe un groupe électrogène fonctionnant et le centre documentation dispose aussi d'un scanner non professionnel (c'est-à-dire non conçu pour la gestion documentaire).

IPR/PRA

L'équipe a visité l'IPR le 4 mai. Lors de la visite on a eu à discuter avec Monsieur M. Seydou Traoré (DGE) et Monsieur Manfa Keita (Responsable informaticien).

Monsieur Traoré a confirmé le grand intérêt que l'IPR a pour le projet de décentralisation de l'INSAH, surtout en considération de l'absence de tout système de diffusion et de gestion de l'information au niveau de l'institut même. Même la bibliothèque de l'IPR ne dispose pas d'un système informatisé : la recherche des documents se fait exclusivement à l'aide d'un système manuel de pointage.

L'IPR dispose d'une liaison Internet satellitaire (V-SAT) qui permet l'accès internet à une cinquantaine de PC. Les PCs sont connecté par un réseau local sans qu'il y ait pour autant aucune zone commune pour le partage des fichiers.

L'impression que l'équipe a retenu de la visite est d'un institut avec un bon équipement hardware, mais sans aucun utilitaire pour le travail de groupe. Une certaine lassitude a été aussi perçu, surtout au niveau des équipements permettant l'accès Internet (Router, Serveur et ...) qui se trouvaient dans des conditions pitoyables!

Le DGE s'est montré extrêmement intéressé par la possibilité d'appliquer le système de gestion du Fond Documentaire de l'INSAH et, en particulier, par la possibilité de numérisé les documents existants dans la bibliothèque et de permettre ainsi leur consultation online.

Recommandations

La visite aux deux instituts de recherche a permis de vérifier l'intérêt que ces instituts ont pour le développement d'un Fond Documentaire commun aux instituts de recherche de la sous-région.

En particulier, ce qui est ressorti des visites est l'intérêt pour avoir un système commun qui permette la gestion individuelle de chaque centre, tout en permettant la création d'une base commune. En d'autres termes, ce qui est souhaité par ces instituts est d'avoir un système qui permette la gestion et l'interrogation en réseau local (ce qui n'est pas encore disponible à leur niveau), en s'assurant que les spécificités de chaque centre soient garanties, et qui, automatiquement, permette de transférer les informations de documents ciblés à l'avance (par exemple, tous les documents produits par chaque centre ; tous les documents sur le coton ; ou tout autre critères d'inclusion) à une base commune qui puisse être interrogée par Internet.

Le Fond Documentaire développé pour INSAH (et encore mieux, le système prévu pour le CILSS) est parfaitement adapté à répondre à ces besoins ! Il serait donc important de continuer la sensibilisation des responsables des instituts de recherche et de développer un projet pour l'extension du Fond Documentaire à toutes les institutions qui sont intéressées à cette activité.

Compte Rendu de la visite à l'INERA (Burkina Faso), institution partenaire de l'INSAH

Par Aguibou COULIBALY, INSAH

Dans le cadre des activités du projet pour la mise en ligne des bases de données de l'INSAH, on avait prévu de réaliser un certain nombre de visites aux institutions de recherche de la sous-région pour évaluer l'état de leurs équipements IT (hardware et software) et, par conséquent, leurs besoins éventuels pour participer activement au projet de décentralisation des informations.

Une équipe de l'INSAH, constitué de Madame Fadima Diarra, Aguibou Coulibaly et Dario Berardi, a ainsi visité l'INERA.

INERA

L'équipe a eu une rencontre de travail avec le Directeur par intérim Monsieur Marcel Bonzi.

L'institut dispose d'une connexion réseau avec accès à Internet. Ce réseau est muni d'une bonne base passante qui nous a facilité les différents tests et téléchargements.

Cependant, nous n'avons pas pu avoir les détails de cette connexion avec l'informaticien qui n'était pas très disponible.

Recommandations

Le système de mise en ligne des bases de données de l'INSAH est pour le moment utilisable dans l'environnement des NTIC actuel de l'INERA.